

985 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Parfait, merci beaucoup.

990 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, madame Belhassen. Je prononce bien votre nom?

Mme CORINNE BELHASSEN, citoyenne :

995 Oui. Oui. Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

1000 Bonjour. Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires disposeront également de 10 minutes pour discuter avec vous. Nous vous aviserons lorsqu'il vous restera 2 minutes. Nous vous écoutons.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1005 Bonjour. Donc, mon nom est Corinne Belhassen et je suis aussi habitante du 7333 Pierre-Corneille que vous voyez sur le plan en haut, où il y a écrit : « C.V. »

Ça fait que là, moi, je vais me concentrer plus sur la partie du projet qui est directement face à nous. O.K.?

1010

La première des choses que j'ai constatée lors de la première présentation de l'OCPM, c'était de dire que selon les équinoxes, on va avoir du soleil au printemps, du soleil à l'été, puis dans l'ombre.

1015 Or, moi, j'habite vraiment juste en face. Le soleil, vous voyez, il se lève à peu près là où c'est dessiné, puis il tourne. Il tourne sur l'axe est-ouest, là, on... (inaudible)... pas. À midi, je n'ai plus de soleil.

1020 Ça fait que si le projet dit qu'à partir de 1 h, je vais avoir du soleil, c'est impossible. Soit c'est impossible, soit on a changé l'axe du soleil, là. Je ne suis pas ingénieure, je ne suis rien, mais le soleil, je l'ai le matin ici. Je ne l'ai plus ici à midi. Ça fait qu'à 13 h, je n'en aurai pas. Ça, c'est dans tout le bâtiment.

LE PRÉSIDENT :

1025

Mais permettez-moi une petite question rapide, là.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1030

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Votre condo est situé où dans l'immeuble en forme de L? Vous êtes...

1035

Mme CORINNE BELHASSEN :

Juste... juste à la partie face au L, là. Ici.

1040

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous êtes... c'est aussi votre propre immeuble qui fait que vous n'avez plus de soleil à 13 h. Parce que vous...

1045

Mme CORINNE BELHASSEN :

Oui, oui. Oui. Oui, oui.

1050 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. O.K.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1055

La partie... mais je parle pour l'ensemble de l'immeuble. Moi, oui, je n'en ai plus à 13 h. C'est sûr que dans l'après-midi, ceux qui sont dans le coin, ils vont en avoir, mais je parle juste de la face qui est face au projet.

1060

Ça fait que ce que j'avais comme proposition, c'est : premièrement, au niveau de l'îlot 1A, qui est quand même un 12 et 16 bâtiments, on pourrait le déplacer un petit peu vers la rue de Boucherville, en le remontant un petit peu.

1065

D'ailleurs, on voit la zone tampon, elle est à peu près de 16 mètres pour tout le reste, puis elle est à peu près de 50 mètres au-dessus de notre immeuble. Donc, si on déplaçait un peu l'îlot 1A, bien, ça nous donnerait un peu plus de soleil parce qu'on n'aurait pas les bâtiments en face de nous.

1070

La deuxième partie, c'est effectivement, comme beaucoup l'ont dit, la tour de 25 étages, elle est juste devant nous, puis derrière elle, il y a deux parcs.

1075

Bien, si on inversait le parc, puis on mettrait la tour face à la rue de l'école, déjà, on aurait un peu plus d'ensoleillement, puis la tour, elle serait quand même un signe emblématique en étant au milieu du centre.

Ça, on n'a jamais... Bien, dans un bateau, je me dis tout le temps : le mât, il est au milieu. Ça fait que si on met le mât... bien, le 25 étages au milieu, bien, premièrement on aura moins... plus de soleil. En plus, on aura droit à voir un parc juste en face de nous. C'est quand même plus agréable que d'avoir des bâtiments.

1080

C'est vraiment ça, de dire qu'on... si on se retrouve dans le noir toute la journée, en tout cas, dans l'ombre, parce qu'on n'aura absolument plus de soleil du tout, du tout, du tout...

1085

Ça fait que ça, c'est vraiment une priorité. Même si ce n'est pas juste mon appartement, dans l'édifice, on a des îlots, on a des fleurs. Si on n'a plus de soleil, on n'aura plus rien.

Ça fait qu'en plus, ça ne coûte rien. Le bâtiment... l'îlot 1A, là, si on le déplace un petit peu d'une quinzaine de mètres, il ne gêne rien. C'est toujours le même bâtiment, mais il apporte des bénéfices aux habitants qui sont juste en face. C'est ça.

1090

LE PRÉSIDENT :

Vous avez terminé?

1095

Mme CORINNE BELHASSEN :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1100

Ah.

1105

Mme CORINNE BELHASSEN :

1110 Oui, parce que le deuxième plan vous donne aussi le bâtiment... Je pourrais aussi vous dire que le 50 mètres de zone tampon, bien, pourquoi laisser 50 mètres ici, alors que sur le reste de la rue, il y a juste 16 mètres?

1115 Si on laisse 16 mètres, bien, on va avoir l'espace pour déplacer ce bâtiment. Puis encore une fois, la tour, elle est super belle. C'est un bel... une belle vision de dire : on la verra de loin. Sauf qu'on n'est pas obligé de l'avoir en face de chez nous. Si elle est un petit peu plus loin, comme actuellement, à côté du Bureau en gros, bien, elle sera visible aussi. Ça sera une belle marque, une belle enseigne.

LE PRÉSIDENT :

1120 Mais si vous permettez, donc nous, on a maintenant... Merci beaucoup pour votre présentation. On va vous poser nos questions.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1125 Oui, bien sûr.

LE PRÉSIDENT :

1130 Pendant que je l'ai en tête, je vais vous la poser tout de suite. La tour de 25 étages, si vous la déplacez au sud, vous pensez que ça ne va pas masquer quand même l'ensoleillement?

Mme CORINNE BELHASSEN :

1135 Non, je ne pense pas. Je ne pense pas parce que si on prend le soleil, on va la déplacer, on aura peut-être le soleil jusqu'à 11 h ou midi. En été. Puis on l'aura peut-être un petit plus... un

petit peu moins, pardon, et non pas un petit peu plus. Mais en la déplaçant, on va avoir plus d'ensoleillement, certainement.

1140 **LE PRÉSIDENT :**

Avez-vous des questions? Lorène? Danielle?

1145 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Oui. Tu veux y aller? Bon, j'y vais. Par rapport au deuxième plan...

Mme CORINNE BELHASSEN :

1150 Oui.

Mme LORÈNE CRISTINI :

1155 ...vous ne voyez pas, vous, d'enjeu, peut-être, à avoir un... justement, ce mât dont vous parlez, ce grand bâtiment 1B qui coupe, en fait, le parc? En termes de trame verte, le fait que le parc soit vraiment au centre? Même pour les habitants? Un enjeu, peut-être au niveau environnemental et pour les habitants qui habitent là?

Mme CORINNE BELHASSEN :

1160 Non. Non, je ne pense pas, au contraire. On va avoir deux parcs... deux parcs. Au lieu d'avoir une grande étendue, on va l'avoir sur deux zones. Puis ça permettra au contraire à plus de personnes de pouvoir profiter de ce parc.

1165 Ceux qui ne peuvent pas marcher beaucoup vont pouvoir traverser la rue sereinement, sans se faire ramasser par des cyclistes, puis pouvoir aller sur le parc et profiter de deux parcs différents.

De toute façon, ils sont prévus. La zone et la surface parc sont déjà prévues par le promoteur. Ça fait que non, je ne vois pas d'inconvénient.

1170

Mme LORÈNE CRISTINI :

Puis je voulais faire du pouce sur ce que disait mon collègue.

1175

Mme CORINNE BELHASSEN :

Oui.

Mme LORÈNE CRISTINI :

1180

Si vous remontez un petit peu, c'est ça, les bâtiments, c'est pour d'autres logements qu'il va y avoir un enjeu d'ensoleillement. Est-ce que...

Mme CORINNE BELHASSEN :

1185

Il n'y a pas de logement. Le logement que vous voyez au-dessus, là, c'est...

Mme LORÈNE CRISTINI :

1190

Oui?

Mme CORINNE BELHASSEN :

1195

...sur la tranche, il n'y a pas de fenêtre, ça fait que ça ne les gêne pas. Et de l'autre côté, c'est un magasin.

Mme LORÈNE CRISTINI :

1200

O.K.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1205

C'est un entrepôt. Ça ne gêne absolument personne d'autre. Au contraire, ça va permettre à ceux qui habitent dans le coin de mon édifice d'avoir, justement, de l'ensoleillement.

Mme LORÈNE CRISTINI :

1210

Merci.

Mme CORINNE BELHASSEN :

1215

Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

Danielle?

1220

Mme DANIELLE SAUVAGE :

En fait, la question, c'est : si je comprends bien, vous ne vous opposez pas tellement à la hauteur du bâtiment, aux 25 étages, qu'à l'emplacement?

1225

Mme CORINNE BELHASSEN :

Ce n'est pas que je ne m'oppose pas aux 25 étages, mais je sais que le promoteur, il tient à sa signature emblématique. J'ai même... lors de la présentation, ils ont même dit : « Si les deux

1230

tours tombaient, elles tomberaient, elles ne se toucheraient même pas. » Sauf que si elles tombent dans l'autre sens, ça va tomber sur nous.

1235

Ça fait que si elle est reculée, elle sera toujours une signature emblématique. C'est sûr que s'ils veulent mettre juste un 10 étages, je vais être bien heureuse, mais je ne suis pas utopique de me dire qu'on ne voudra pas de 25 étages comme signature emblématique.

1240

Ça fait que, quitte à ce qu'elle soit là, au moins, qu'elle soit un petit peu plus loin, pour nous permettre au moins de profiter un peu de l'horizon. On ne verra plus grand-chose, je ne verrai plus le fleuve ou quoi que ce soit, mais au moins, elle ne sera pas juste devant ma porte et juste devant les fenêtres de mes voisins.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Merci.

1245

Mme CORINNE BELHASSEN :

Bienvenue.

1250

LE PRÉSIDENT :

On a d'autres questions?

1255

Mme LORÈNE CRISTINI :

Oui, peut-être. Vous parliez de... en fait, vous disiez qu'à certains endroits, la zone tampon, c'est 16 mètres?

1260 **Mme CORINNE BELHASSEN :**

Oui.

1265 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

À d'autres, c'est 50 mètres?

1270 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Bien, celle qui est juste devant l'îlot 1B, c'est 54 mètres. Selon le plan, là. Je ne suis pas architecte, je ne suis pas... On le voit qu'elle est beaucoup plus large. Puis si elle est considérée comme zone tampon, comme suffisante dans le reste des îlots, du début de la rue... le long de Boucherville, pourquoi laisser 50 mètres à cet endroit-là? On pourrait la remonter, puis laisser 16 mètres constants.

1275

Mme LORÈNE CRISTINI :

Et cette zone verte serait déplacée peut-être plus bas, donc, derrière? O.K. Très bien, merci.

1280 **Mme CORINNE BELHASSEN :**

Bienvenue.

1285 **LE PRÉSIDENT :**

On n'a pas d'autres questions? Merci beaucoup, Madame.

1290 **Mme CORINNE BELHASSEN :**

Merci à vous de m'avoir écoutée.